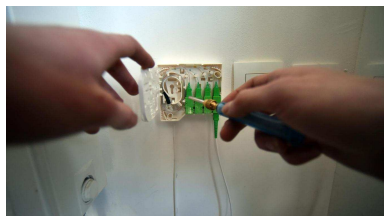


La carte de déploiement de la fibre dévoilée

Les cinquante-trois communes de la Communauté de communes du Pays de Mormal passeront toutes au très haut débit d'ici à 2022. Le syndicat mixte Fibre numérique 59-62 vient de dévoiler la carte de déploiement de la fibre, notamment sur le territoire.

Par E. B. | Publié le 03/12/2016 La Voix du Nord



La fibre arrive aussi dans le Pays de Mormal. PHOTO THOMAS LO PRESTI

1

De quoi s'agit-il ?

L'ensemble des habitants de l'Hexagone auront accès au très haut débit d'ici à 2022. Dans la région, aucun territoire ne sera épargné. Le syndicat mixte Fibre numérique 59-62 a vu le jour fin 2014 pour déployer le très haut débit dans les zones rurales, délaissées par les investisseurs privés. Dans le territoire du Pays de Mormal, l'arrivée de la fibre est prévue pour 2022. Le 18 novembre, toutes les intercommunalités de la région ont pris connaissance de la carte de déploiement. Le déploiement de la fibre sera confié à un prestataire, dans le cadre d'une convention de délégation de service public, à savoir Axione.

2

Pour quel coût ?

La communauté de communes financera 68 euros par prise. Un coût qui a été revu à la baisse, puisqu'il avait été prévu initialement à 168 euros par prise. Le financement se répartit entre la Région (40 %), le Département (40 %) et la CCPM (20 %).

3

Les premières communes servies

Les communes du Pays de Mormal, les premières à pouvoir bénéficier du très haut débit, seront celles qui étaient confrontées jusqu'ici à un gros problème de débit justement : à savoir une partie de La Longueville, fin 2016 ; une partie de Maroilles et Le Favril (2017).

4

Le déploiement

2018 : Forest-en-Cambrésis ; Croix-Caluyau ; Vendegies-au-Bois.

2019 : Houdain-lez-Bavay ; Gussignies ; Bettrechies ; Bellignies ; La Longueville ; Mecquignies ; Audignies, Obies, Bousies, Robersart, Preux-au-Sart, Raucourt-au-Bois, Sepmeries, Villers-Pol, Ruesnes, Orsinval, Salesches, Neuville-en-Avesnois, Jolimetz, Villereau, Wargnies-le-Petit, La Flamengrie, Beaudignies, Amfroipret, Bermeries, Potelle, Louvignies-Quesnoy, Ghissignies, Fontaine-au-Bois, Saint-Waast-la-Vallée, Gommegnies, Preux-au-Bois.

2020 : Taisnières-sur-Hon, Hon-Hergies, Bavay, Hargnies, Frasnay, Maresches ; Hecq, Poix-du-Nord, Englefontaine.

2021 : Eth, Bry, Wargnies-le-Grand, Jenlain, Le Quesnoy, Landrecies.

2022 : Locquignol, l'autre partie de Maroilles, Le Favril ; La Longueville.